

Rapport



Respectueusement, je voudrais rendre compte à l'*Angkar*, à titre d'information.

L'*Angkar* a décidé d'envoyer ces cinq personnes

Elles ont mené les activités suivantes :

1. THACH Âng (ថាច់ អង់), Khmer du Kampuchéa Krom, était militaire de grade caporal. Il s'est enfui dans le village de Prey Ta Kau (ព្រៃតាកោ), commune de Trâpeang Thom du nord (ត្រពាំងធំជើង), à Tani (តានី). Pendant la nuit, il a volé des patates de la population pour en manger et a marché jusqu'à la commune de Nheng Nhâng (ញ៉ែង ញ៉ង់). À 3 heures, quand des miliciens l'ont vu, il s'est enfui et s'est caché dans la forêt toute une nuit avant d'être découvert. Son but de se rendre à Tani n'a pas été atteint. Il voulait aussi aller au district 44.
2. SAO Phân (សៅ ផាន) était militaire à Kampong Som (កំពង់សោម). Il était sergent-chef. Quant à ses activités, il s'est vanté d'avoir 10 000 riels et un faux laissez-passer officiel. (Il a été envoyé de la commune de Kbal Po (ក្បាលពោធិ៍)).
3. SIN Thim (ស៊ីន ធីម) : l'*Angkar* du Trâpeang Thom du sud (ត្រពាំងធំត្បូង) l'a envoyé à l'*Angkar* supérieure pour décider [Illisible].
4. M^{me} NUP Hieng (នុប ហៀង) : elle a également été envoyée par l'*Angkar* de la commune de Khporp Trâbek (ខ្ពបត្របែក) sans raison (on n'a reçu aucun compte rendu).

Dans ce contexte, je prie le camarade frère d'examiner leur cas, de es interroger et de les surveiller.

Le 10 janvier 1977

Avec nos respects du devoir révolutionnaire,

Meng (ម៉េង)

Rapport

Respectueusement, je voudrais rendre compte à l'*Angkar* très respectée de ce qui suit :

Le 4 janvier 1977, on a accueilli un habitant envoyé par la commune de Kbal Po (ក្បាលពោធិ៍).

Il s'appelle SAO Phân (សៅ ផាន) et a 46 ans. Son père s'appelle SAO [illisible] et sa mère CHAN Day (ចាន់ ដាយ). Il est né au village de Koh (កោះ), commune de Koh Keo (កោះកែវ), district de Lovea Em (ល្វាឯម), province de Kandal (កណ្តាល). Avant 1970, cet homme a travaillé comme conducteur de voiture. En juin 1970, il est entré dans l'armée gouvernementale et est allé se positionner à Kampong Som (កំពង់សោម). Il était sergent-chef. En 1974, il a abandonné son poste pour aller travailler dans la pêche.

Le 17 avril, il est parti de Kampong Som pour aller vivre dans le village où il est actuellement, à savoir le village de Trâpeang Po (ត្រពាំងពោធិ៍), commune de Samraong (សំរោង), district de Tram Kâk (ត្រាំកក់), province de Takeo (តាកែវ).

L'*Angkar* lui a ordonné d'aller travailler à Kbal Po, où il a commis des fautes. Cependant, il n'a pas avoué tous ses torts. Il a seulement reconnu qu'il possédait une somme de 10 000 riels. En revanche, il a nié être en possession d'un faux laissez-passer. D'après le compte rendu envoyé par la commune de Kbal Po, cet homme a été marié à une femme qui s'est enfuie au Vietnam. Pour sa part, il a répondu que sa femme vivait dans le district de Kien Svay (កៀនស្វាយ).

En dehors de ces fautes, je n'ai pas d'autres informations.

Selon ce qui a été rapporté ci-dessus, je prie l'*Angkar* de bien vouloir en prendre bonne note.

Le 9 janvier 1977

Avec nos respects du devoir révolutionnaire,

Je prie la police de district d'examiner et de suivre ce cas.

Devoir révolutionnaire,

Le 9 janvier

[Signature]